Bulletin d'inscription aux stages
« Observatoire des programmes et des pratiques » ou « Formation syndicale »

A compléter par chaque stagiaire et à retourner au SNES-FSU, 264 bd de la Madeleine, 06000 Nice par courrier, par fax au 04-97-11-81-51 ou par courrier électronique à s3nic@snes.edu le plus tôt possible.
Nous devons avoir toutes les inscriptions dix jours avant le stage, pour adresser au rectorat la liste des participants, tenant lieu de convocation.

Intitulé et date du stage :

Etablissement d'exercice :

Nom et prénom :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Adresse électronique :

Repas du midi : oui non

Thèmes que vous souhaitez aborder :

Les frais de stage sont-ils remboursés ?
Le SNES prend en charge pour les syndiqués une partie du repas (6,5 €). Les frais de déplacement peuvent être, le cas échéant, pris en charge. Contacter le secrétariat administratif.

PDF created with FinePrint pdfFactory trial version http://www.fineprint.com